



Tourterelle turque © Réseau SOS faune sauvage

Pigeons & Tourterelles

Apprendre à reconnaître les espèces les plus communes

Qui ne connaît pas le pigeon et la tourterelle ? Très répandus en France, ces oiseaux font partie de la grande famille des Columbides (près de 350 espèces !). Mais, bien que très présents, connaissez-vous vraiment ces oiseaux ?

Savez-vous, par exemple, comment différencier un pigeon d'une tourterelle ? Eh oui, ce n'est pas chose aisée, ces deux espèces partageant de nombreux points communs. Il y a cependant des critères qui permettent de les différencier : la taille et le plumage. Et pour les plus avertis : le chant.

Les pigeons sont généralement plus grands et plus dodus que les tourterelles, plus petites et élancées. Dans notre région, on peut observer deux espèces de tourterelles : la Tourterelle des bois dans des zones plutôt ouvertes où l'on retrouve de nombreux arbres, haies et bosquets. Et la Tourterelle turque, beaucoup plus commune, reconnaissable à son plumage clair et son demi-collier noir.

Le Pigeon biset surnommée le « Pigeon des villes », est l'espèce la plus connue en France. Elle se reconnaît à son plumage gris, vert et violet sur la tête et le cou. Un peu plus imposant, le Pigeon ramier se différencie par sa tâche blanche sur le cou. Ce dernier vit plutôt en couple et niche dans les arbres.

Que faire si je trouve une tourterelle ou un pigeon en détresse ?

Dans un premier temps, avant d'intervenir, analyser bien la situation. L'oiseau est-il réellement en détresse ? Que dois-je faire ?

S'il s'agit d'un jeune tombé du nid et qu'il ne présente pas de traces de blessures, essayer de repérer le nid. S'il est visible et accessible, remplacez-le dedans. S'il est inaccessible, fabriquez un nid de substitution avec une cage, un carton ou un panier que vous placerez à l'abri des prédateurs. Contrairement à ce que l'on peut penser, toucher un oisillon n'entraîne pas un rejet des parents. Car, contrairement aux mammifères, les oiseaux ne sont pas sensibles aux odeurs. Éloignez-vous de la zone pour que les parents puissent retourner s'occuper du jeune.

S'il est blessé : par exemple patte cassée, ailes asymétriques lorsqu'elles sont plaquées sur le corps, ou si vous découvrez les cadavres des deux parents, une prise en charge est nécessaire. Placez le petit dans un carton tapissé de papier journal et d'une couche de sopalin, ajoutez une bouillote ou une bouteille d'eau chaude entourée d'un linge pour éviter l'hypothermie.

Ne le nourrissez pas et ne lui donnez pas à boire, il risquerait de s'étouffer. Attendez les conseils d'une personne compétente.

S'il s'agit d'un adulte affaibli ou blessé, une prise en charge sera également nécessaire, en adoptant les mêmes gestes que pour les jeunes. Ne les caressez pas, ne leur parlez pas, ne les mettez pas sur vos genoux, cela augmenterait leur stress et aggraverait leur état.

Contactez au plus vite l'organisme compétent : un centre de soin proche de chez vous, ou le Réseau SOS Faune Sauvage au 07 72 22 51 40.

Les Pigeons bisets étant considérés comme semi-domestiques, il est parfois difficile pour les centres de soin à la faune sauvage de les accueillir. C'est pourquoi il est préférable pour cette espèce de vous renseigner dans un premier temps auprès de votre LPA locale.

La détention d'animaux sauvages en captivité sans autorisation spéciale est interdite par la loi. Vous devez confier l'animal le plus rapidement possible, et ne jamais tenter de l'élever.

Pour toute information complémentaire, consultez notre site internet : <https://nord.lpo.fr>
Pour devenir bénévole transporteur du réseau SOS faune sauvage, ou vétérinaire partenaire, contactez-nous.

